

UNE EXPERTISE SUR LES PROJETS ÉDUCATIFS DE TERRITOIRE

En tant que mouvement complémentaire de l'école, fédération d'associations et partenaire des collectivités, nous nous engageons aux côtés des collectivités en proposant nos compétences pour co-construire, pour faire vivre et pour piloter les nouveaux projets éducatifs de territoire.

SENSIBILISATION ET INFORMATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE :

- Animations et interventions lors de débats
- Informations sur les enjeux de la réforme et ses conséquences sur un territoire
- Interventions auprès de votre association, structure, collectivité ou école pour mieux comprendre les enjeux

ANIMATION DE GROUPES DE CONCERTATION ET DE REUNIONS :

- Préparation et animation de réunions
- Réponse aux demandes spécifiques d'accompagnement méthodologique, de construction d'outils ou d'autres documents techniques

MISE EN PLACE DE PROJETS ET/OU D' ACTIONS :

- Accompagnement de la collectivité à l'élaboration des projets éducatifs locaux, projets éducatifs de territoire
- Accompagnement à la mise en œuvre de centres de loisirs, d'accueils périscolaires, d'activités au sein d'une structure
- Accompagnement à la réorganisation des activités

FORMATION DES ELUS ET ACTEURS DE L'EDUCATION :

- Formations des animateurs et autres personnels d'encadrement des enfants sur les fonctions des personnels et sur la mise en place d'activités dans le cadre du respect des besoins et rythmes des enfants
- Formations des responsables au management des équipes, au pilotage d'un projet et des partenariats dans le cadre d'un projet de territoire
- Formations techniques spécifiques

.....
Pour plus de renseignements et obtenir des fiches de présentation, contactez **votre référent départemental**

.....
**POUR REFONDER L'ÉCOLE,
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT S'ENGAGE**

Photographies : Benoît Debuissier



REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES FORMER LES ACTEURS DE L'ÉDUCATION

.....
Un enjeu pour la qualité du service sur les temps périscolaires

UN CONTEXTE

Avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, les temps périscolaires sont rallongés. De nouveaux intervenants arrivent aux côtés des agents et/ou animateurs déjà présents, certains sont des professionnels de cultures différentes et d'autres des bénévoles. L'enfant est au centre de la réforme. Pour contribuer à sa réussite scolaire et plus globalement éducative, il faut considérer l'ensemble des temps.

DEUX PRIORITÉS

FORMER LES INTERVENANTS POUR UNE CULTURE COMMUNE

Quels que soient leur statut, leur formation, leurs compétences, leur domaine d'intervention, il est essentiel que TOUS les intervenants aient une posture professionnelle commune pour répondre correctement aux besoins des enfants sur les temps périscolaires.

« Chaque intervenant doit être porteur d'une stratégie éducative globale et cohérente, en adéquation avec le projet local »

FORMER LES RÉFÉRENTS DE SITE POUR UNE ORGANISATION PERTINENTE

Le pilotage et l'animation de l'ensemble des intervenants est un des enjeux pour que les enfants vivent ces temps dans le respect du double enjeu de la réforme, à savoir, avoir une journée allégée et découvrir de nouvelles activités.

« Le référent d'équipe doit être porteur et animateur du projet de service au sein de l'équipe du site »



Des témoignages suite à nos interventions :

Valérie B. (responsable d'équipe): « La formation a été un temps où nous étions toutes ensemble pour échanger et discuter. Cela nous a permis de mieux nous connaître, de dire ce que chacun pensait et comment on voyait les choses. C'est important pour travailler ensemble. »

Amina H. (animatrice): « Quel plaisir de voir l'amélioration. Les enfants sont plus calmes et détendus. De plus, ils communiquent avec nous. Les enfants y ont gagné et nous aussi nous avons gagné en qualité de travail. »

Fabrice P. (enseignant): « Les enfants sont reposés, plus calmes et plus disponibles pour le travail scolaire lors de leur retour en classe en début d'après-midi depuis que l'équipe s'est réorganisée. »



TROIS APPROCHES COMPLÉMENTAIRES POUR DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES

FORMATION D'ÉQUIPES ENTIÈRES

L'objectif essentiel est de permettre aux membres de l'équipe, quels que soient leur statut et leurs fonctions, d'échanger sur leur positionnement personnel. Elle favorise la construction commune d'une organisation adaptée au contexte local ainsi que des attitudes et des comportements cohérents. Elle permet d'élaborer un projet d'évolutions pour les semaines et les mois à venir.

La formation d'équipes entières nécessite un accompagnement du projet par la collectivité

FORMATION SPÉCIFIQUE PAR MÉTIER ET PAR POSTE

Cette formation vise à accroître les connaissances et les compétences personnelles pour l'exercice de fonctions spécifiques.

Exemples :

- Animateur périscolaire
- ATSEM
- Agent de service

FORMATION THÉMATIQUE

L'objectif de ce type de formation est de permettre à chaque participant, quels que soient son statut et son métier, de développer ses connaissances dans certains domaines, sur certaines thématiques

Exemples de contenu :

- Connaissance de l'enfant, ses besoins, ses rythmes de vie
- Fonction éducative auprès des enfants
- Sécurité des enfants, PSC1
- L'enfant et le jeu : mise en place d'activités adaptées
- Aménagement des espaces

ET AUSSI



DES FORMATIONS POUR DÉLIVRER DES TITRES

- BAFA approfondissement «accueil périscolaire»
- Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Animateur périscolaire
- Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Animateur de loisirs sportifs

et encore : BAFD, BPJEPS, DEJEPS...

QUATRE ÉTAPES POUR UN VÉRITABLE ACCOMPAGNEMENT DE VOTRE PROJET

ÉTAPE 1 : UNE DÉFINITION DU CADRE DE VOTRE FORMATION :

Il s'agit de préciser votre demande au regard de la problématique, des enjeux, des objectifs, de vos attentes particulières, pour construire une formation adaptée (objectifs pédagogiques, contenu, durée...), voire un plan de formation.

Un temps d'observation du fonctionnement peut être proposé pour affiner la demande si nécessaire

ÉTAPE 2 : UNE FORMATION DE BASE :

Formation théorique et pratique aboutissant à des perspectives d'évolutions.

ÉTAPE 3 : UN SUIVI, UN BILAN ET DES COMPLÉMENTS quelques semaines plus tard... pour un véritable accompagnement des personnes formées.

ÉTAPE 4 : UN ACCOMPAGNEMENT COMPLÉMENTAIRE peut être ensuite réfléchi et proposé.